

enfants sont très susceptibles à la contagion. La plupart des maladies des bbs ont pour point d'origine l'intestin ; la consommation de l'intestin est frquente chez eux, et l'on a reconnu que la cause directe est la consommation du lait tuberculeux.

Il y a deux moyens de lutter contre la transmission de la consommation par le lait :

Le premier est applicable à domicile ; il met l'enfant à l'abri de tout danger ; c'est de ne jamais employer du lait cru. Le lait bouilli, le lait strilis n'offre aucun danger ; dans nombre de famille, on ne veut plus aujourd'hui en donner d'autre que celui-là aux enfants.

Le second moyen relve de l'administration municipale, qui empche la dessmination de la consommation en faisant inspecter rgulirement les vacheries des personnes comptantes, capables de reconnatre l'existence de la consommation chez les animaux, et revtues de l'autorit ncessaire pour ordonner l'isolement des animaux malades et prvenir la vente de leur lait. Dans les grandes villes, l'inspection est faite par des vtrinaires, et le laitier doit obir aux lois d'hygine et aux rglementations municipales.

Quant au danger de la transmission de la consommation par la viande, il est moins grand que celui de la transmission par le lait. La viande est naturellement consomme cuite, et la cuisson strilise la viande. De plus, les abattoirs sont inspects rgulirement, et toute viande qui ne parat pas saine est confisque. Enfin, dans certaines villes, la viande saine est estampille, ce qui rend impossible la fraude du marchand.

Signalons, en terminant, le rle exerc par l'intemprance dans la dissmination de la consommation. L'abus de l'alcool ne transmet pas la consommation, mais il prpare l'organisme à la recevoir bien mieux encore que l'hrdit. L'alcool est un poison dbilitant, dont on devrait rgulariser la vente. Diminuer l'alcoolisme, ce serait non seulement diminuer la misre ; ce serait encore diminuer le nombre des consommateurs.